SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Restauration de la continuité écologique

Marché de travaux pour la réalisation des aménagements pour 9 ouvrages sur le bassin de la Canche

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Réunion du 21 AVRIL 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril 2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13
- **Titulaires : 13**

Considérant la consultation réalisée selon une procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics) du 29 janvier au 13 mars 2020 à 16 h sur la plateforme marchéspublic596280.fr

Considérant l'analyse des offres remises selon les 9 lots réalisées par le maître d'œuvre CE3E mandaté par le Symcéa selon le règlement de consultation

Considérant l'avis consultatif de la Commission d'Appel d'offres réunie le 8 avril 2020

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Après avoir exposé aux membres du conseil, les résultats détaillés de l'analyse selon les offres remises et ceci en fonction des notes obtenues, après avoir exposé les avis et questions des membres de la Commission D'appel d'Offres réunis le 8 avril,
Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer la réalisation des travaux aux entreprises suivantes :

Lot	Site	Entreprise retenue	Montant des travaux TTC
Lot 1	Moulin de Rebreuve-sur-Canche	Forêts et Paysages	126 581,98 €
Lot 2	Moulin d'Estrée-Wamin	Lebleu	190 468,00 €
Lot 3	Moulin de Berlencourt-le-Cauroy	Patoux	35 377,60 €
Lot 4	Pont de Fressin	Patoux	43 359,55 €
Lot 5	Site de Teneur	Vinci Construction Terrassement	86 253,29 €
Lot 6	Système hydraulique de Brimeux	Lafosse & Fils	375 208,19 €
Lot 7	Ancien moulin de Tilly-Capelle	Lafosse & Fils	311 752,99 €
Lot 8	Château d'Hernicourt	Lebleu	186 671,00 €
Lot 9	Site de Bergueneuse	Forêts et Paysages	65 472,22 €
TOTAL			1 421 144,82 €

Il est précisé que la réalisation de ces travaux ainsi que le planning est conditionnée à l'accord des financements du FEDER et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie dans le cadre d'un plan de financement.
Au regard de l'instruction réglementaire, il est proposé une mise en œuvre en 2 phases :

- Phase 1 : Lots 1 à 5 ;
- Phase 2 : Lots 6 à 9.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de valider les propositions des membres de la CAO.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité les propositions du Président, l'autorise à signer le marché et le charge de déposer les demandes de subvention au titre du FEDER et auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020.

SOUS-PREFECTURE DE MONTREUIL-SUR-MER (P.-de-C.)

REÇU LE
14 MAI 2020
SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA
SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Maîtrise des ruissellements : Recherche et amélioration de la connaissance, prévention et élaboration de schémas d'aménagements

Projet de partenariat avec le BRGM

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril 2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13
- **Titulaires : 13**

Considérant les échanges précédents avec le BRGM et les EPCI

Considérant la réunion du 10 mars 2020 à laquelle étaient conviées les 10 EPCI du périmètre et ayant permis d'expliquer l'objet et les objectifs du projet de partenariat

Considérant que ce projet a pour objectif de répondre aux nouvelles conditions établies par l'Agence de l'Eau pour les projets de maîtrise des ruissellements

Considérant que ce projet permet d'analyser et de pouvoir présenter des solutions pour les territoires non éligibles au Programme d'Action et de Prévention des Risques d'Inondation de la Canche au regard de leur rentabilité économique

Après avoir exposé aux membres du conseil et après discussion, les membres du conseil décident :

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

- **De valider le premier volet du projet de partenariat (18 à 24 mois) correspondant à l'adaptation de la méthode et la formation technique pour l'utilisation de l'outil Watersed selon une enveloppe de 89 communes réparties sur les bassins Canche et Authie ; à ce titre, une cartographie est validée pour les zones tests à considérer dans ce premier volet ;**

- **De valider le volet 2 correspondant à la recherche et au développement relatif à la recharge de l'aquifère conduit par le BRGM sur les bassins Canche et Authie ;**

- **De valider le plan de financement de ces 2 volets comprenant 30 % d'un ETP pour le pilotage SIG du logiciel :**

Programme selon 3 phases		BRGM		Reste à charge hors		Agence de l'Eau		Symcéa	
	Montant prévisionnel (en euros)	Montant	%	H.T	T.T.C	Montant	%	Montant	%
VOLET 1 : Méthode et formation (18 mois)	173 000,00 €	34 600,00 €	20	138 400,00	166 080,00	116 256,00 €	70	49 824,00 €	30
VOLET 2 : R&D	52 500,00 €	10 500,00 €	20	42 000,00	50 400,00	35 280,00 €	70	15 120,00 €	30
30 % ETP pilotage SIG (Symcéa) 24 mois					25 380,00	17 766,00 €	70	7 614,00 €	30
Sous-total Phase 1	225 500,00 €	45 100,00 €	20	180 400,00	241 860,00	169 302,00 €	70	72 558,00 €	30

Le projet et le plan de financement seront présentés aux instances de l'Agence de l'Eau pour demande de financement. La signature de la convention avec le BRGM est conditionnée à l'accord de financement de l'Agence de l'Eau.
La participation du Symcéa relève des expertises du Tronc commun financé par l'ensemble des 10 EPCI membres.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions du Président, l'autorise à signer la convention avec le BRGM et le charge de déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/20 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

SOUS PRÉFECTURE de MONTREUIL-sur-MER (P.-de-C.)

REÇU LE

14 MAI 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Actualisation du plan de gestion de l'Authie dans le cadre d'une DIG simplifiée- Période 2021-2026

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril 2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13
- **Titulaires : 13**

Considérant le plan de gestion porté précédemment par l'Institution Interdépartementale de la Vallée de l'Authie et déposé pour instruction en 2017 auprès des services de la DDTM

Considérant l'objectif de disposer d'un document de programmation et d'une DIG autorisant l'intervention sur le fleuve Authie et ses affluents

Il est proposé d'actualiser le plan de gestion dans le cadre d'une DIG simplifiée. L'objectif est de disposer d'un plan de gestion permettant les interventions courantes d'entretien et les opérations simples de restauration en s'appuyant sur un des acteurs importants du bassin de l'Authie.
Le CPIE Val d'Authie, acteur compétent du bassin de l'Authie et ayant contribué précédemment à ce dossier, disposant de compétences en interne, a été interrogé et a transmis une proposition chiffrée en 3 phases :

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Phase	Montant en € H.T
Phase 1 : Actualisation du plan de gestion Analyse/rédaction du plan de gestion ; réunion technique et comité de pilotage	**9 150,00**
Phase 2 : Déclaration d'intérêt général	**9 925,00**
Phase 3 : plaquette riverains	**3 150,00**
TOTAL H.T	**22 225,00**
TOTAL TTC	**26 670,00**

Il est proposé aux membres du conseil :

- **D'approfondir les éléments des missions confiées au CPIE ainsi que le planning et leur montant tout en respectant le montant inscrit au budget 2020;**
- **D'élaborer le plan de financement et de solliciter l'Agence de l'Eau selon les conditions du 11ème programme.**

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions du Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/20 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTREUIL-sur-MER (P.-de-C.)

REÇU LE

14 MAI 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Ressources Humaines

Création de contrats à durée déterminées (Article 3-3 1°)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 15 avril 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégué représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes de Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13
- **Titulaires : 13**

Dans le cadre de la gestion des équipes cours d'eau de cantonniers, il est proposé aux membres de l'assemblée la création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de 1 an à compter du 13 Mai 2020 pour un de nos cantonniers étant actuellement en poste saisonnier.
Ce dernier sera classé en catégorie C au grade d'Adjoint Technique 1er échelon.
Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.
Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte les propositions faites par le Président et l'autorise à signer le contrat.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

SOUS-PREFECTURE de MONTREUIL-SUR-MER (P.-de-C.)
REÇU LE
14 MAI 2020
SOUS-PREFECTURE de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA
SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Ressources Humaines

Création de contrats à durée déterminées (Article 3-3 1°)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 15 avril 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégué représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes de Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13

- **Titulaires : 13**

Dans le cadre de la gestion des équipes de cantonniers hydraulique douce, il est proposé aux membres de l'assemblée la création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de 3 ans à compter du 1er Juin 2020 pour un de nos cantonniers étant actuellement en poste emploi avenir.
Ce dernier sera classé en catégorie C au grade d'Adjoint Technique 1er échelon.
Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.
Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte les propositions faites par le Président et l'autorise à signer le contrat.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

RECU LE
14 MAI 2020
SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA
SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Ressources Humaines

Création de contrats à durée déterminées (Article 3-3 1°)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 15 avril 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégué représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes de Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13

- **Titulaires : 13**

Dans le cadre de la gestion des équipes de cantonniers hydraulique douce, il est proposé aux membres de l'assemblée la création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de 25 mois à compter du 1er Juin 2020.
Ce dernier sera classé en catégorie C au grade d'Adjoint Technique 1er échelon.
Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.
Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte les propositions faites par le Président et l'autorise à signer le contrat.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

RECU LE
14 MAI 2020
SOUS-PREFECTURE de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA
SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

Ressources Humaines

Création de contrats à durée déterminées (Article 3-3 1°)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie

---

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie
Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 15 avril 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégué représentant la Communauté de Communes du Ponthieu-Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes de Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13

- **Titulaires : 13**

Dans le cadre de la gestion des équipes cours d'eau de cantonniers, il est proposé aux membres de l'assemblée la création de deux postes en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de 3 ans à compter du 1er Juin 2020 pour deux de nos cantonniers étant actuellement en poste emploi avenir.
Ces derniers seront classés en catégorie C au grade d'Adjoint Technique 1er échelon.
Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2020.
Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte les propositions faites par le Président et l'autorise à signer les contrats.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/2020 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

SOUS-PREFECTURE (P.-de-C.)
RECU LE
14 MAI 2020
SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

RTT-CONGES PENDANT LA PERIODE D'URGENCE SANITAIRE

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 21 Avril 2020

L'an Deux mille vingt, le vingt et un Avril à dix-sept heures trente les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis par visioconférence vu l'ordonnance du premier Avril 2020, sous la présidence de Monsieur Bruno Roussel suite de convocation du 07 février 2020.

Etaient présents : **Monsieur Hubert Douay, Monsieur Bruno Roussel**, **Monsieur Laurent Sagnier**, et Monsieur Jean-Claude Descharles délégués représentants la Communauté de Communes des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Bernard Bayot** délégués représentants la Communauté de Communes des 7 vallées ; **Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Monsieur Christophe Cousin**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guénez,** délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, **Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Gérard Lheureux**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.
Absents excusés : Monsieur Marc Ricart, délégué représentant la Communauté de Communes Ternois-Com ; Madame Pierrette Duez déléguée représentant la Communauté de Communes des Campagne de l'Artois ;

Absents donnant pouvoir : Monsieur Henri Boitel et Monsieur Marcel Leclercq donnant pouvoir à Monsieur le Président ; Madame Catherine Penet-Caron donnant pouvoir à Monsieur Francis Petit.

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de délégués présents représentant le quorum : 13

- **Titulaires : 13**

Objet : Prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire

Selon l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020, les agents publics de la fonction publique de l'Etat, les personnels ouvriers de l'Etat ainsi que les magistrats de l'ordre judiciaire en autorisation spéciale d'absence (ASA) et en télétravail prendront obligatoirement des jours de RTT et de congés annuels.

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais indique que ces dispositions peuvent être appliquées aux agents publics de la fonction publique territoriale par décision de l'autorité territoriale.

Ainsi, il est décidé d'appliquer les dispositions suivantes pour les agents du Symcéa :

-

SymCéA
Syndicat Mixte Canche et Authie

- **Pour les agents placés en ASA du 17 mars 2020 jusqu'à la fin de l'état d'urgence/ date de reprise de leur service : sont imposés 10 jours de RTT ou de congés ;**
- **Pour les agents en télétravail du 17 mars 2020 jusqu'à la fin de l'état d'urgence/ date de reprise de leur service : sont imposés 5 jours de RTT ou de congés.**

Ces jours ne s'ajoutent pas à ceux déjà posés ou pris pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité les propositions faites par le Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 13/05/20 et de la publication et de l'affichage le 20/05/2020

Bruno ROUSSEL

Président du Syndicat Mixte

SOUS-PRÉFECTURE de MONTREUIL-sur-MER (P.-de-C.)

REÇU LE

14 MAI 2020

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER